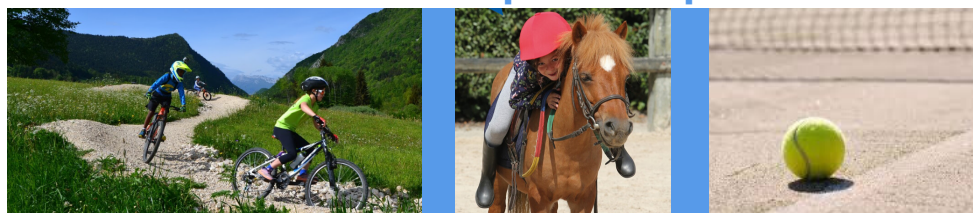


Que faire au Sappey cet été ?

Les activités ludiques et sportives



Parc acrobatique Indian Forest

150 ateliers, 15 parcours, plus d'1km de tyrolienne, saut de tarzan géant pour adultes et enfants. Ouvert tous les jours de 10h à 19h.

www.chartreuse-aventure.fr

Les Ecuries du Sappey

Stages équestres à la semaine en pension complète, en demi-pension, à la journée ou la demi-journée.

Balade à cheval ou à poney de 1h, 2h ou plus.

Tel : 04.76.17.27.13 ou ecuriedusappey@gmail.com

www.domainedebensecuriedusappey.com/

Camp Multisports

Stage à la semaine enfants de 7 à 15 ans VTT-rando à thème-rando aquatique-bivouac-naturalisme-biathlon. Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 : inscriptions contact@ourea-chartreuse.fr Tel : 06.64.94.64.32

www.ourea-chartreuse.fr/

Stage Encadrement - Pilotage VTT en juillet

- Les mardis : **séances ludiques VTT enfants**, ouvert à tous niveaux, groupes de niveaux, au Ludiparc VTT du Sappey, séance de 1h30 (15€) à 2h (20€).
- Les samedis : **séances pilotage & perfectionnement adultes**, tous niveaux, en 2 différents formats : "Ateliers techniques à thème 2h" ou "Sortie Enduro terrain 3h."

Tel : 06.33.48.22.96 contact : quentinderbier@gmail.com

Espace jeux : ludiparc, terrains et jeux

Un espace dédié aux jeux pour les tout petits, parcours VTT pour les plus grands, terrain de basket, volley, foot, terrain de pétanque.

Centre aéré, semaines à Thèmes

L'ASLH accueillera vos enfants du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août de 8h30 à 18h

- du 6 au 10 juillet : **Les derniers Trappeurs.**
- du 13 au 17 juillet : **Bienvenue à Sappey plage**
- du 20 au 24 juillet : **Chartreuse Outdoor**
- du 27 au 31 juillet : **La piste aux étoiles**
- du 24 au 28 août : **Une intrigue au village**

Inscriptions : <https://www.eticket.qjis.fr/>

Contact : juline.pytel@laposte.net

Tennis

Deux courts non couverts, location à l'heure ou à l'année. Renseignement au café de la Place ou à l'épicerie du village.

Site d'escalade

Le site d'escalade, sur roche calcaire, est situé à l'entrée sud du village. Il est composé de huit voies d'initiation équipées de 4a à 5c +.

Parcours d'orientation permanents

7 parcours d'orientation permanents, 3 circuits sur carte et 4 circuits plus sportifs. Renseignement et carte au syndicat d'initiative.

Ateliers "Pieds, posture et proprioception".

Une façon ludique et efficace pour réveiller les pieds, travailler l'ancrage, la posture, la conscience corporelle et la respiration, facilement transposable dans la vie quotidienne, qui vous permet de (re-)trouver l'équilibre, dans le sens propre comme figuré ! www.balades-et-bien-etre.com
mob. 07 72 29 04 61 Deux ateliers au choix : lundi 6 juillet, vendredi 10 juillet

Vis ma vie d'agriculteur visites.

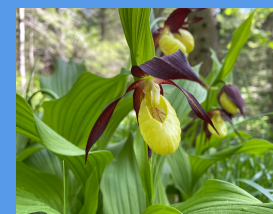
Elevage de vache à viande : « La ferme de l'Oie », Alain et Nadine Pajon, chemin de l'Oie

Tel : 04 76 88 85 22 → Mardi 4 août à 14h

Maraîchage : « Les Bottes Vertes », Stéfany Rey, Chemin des barrières

Tel 06 73 29 69 05 → Jeudi 6 août à 10h.

Les activités culturelles et rencontres



Balades culturelles au Sappey

- Eglise de montagne du Sappey** au clocher typiquement dauphinois, 8 vitraux créés par Arcabas. Attesté sur le site depuis 1115, l'édifice a été remanié au XVIIe siècle puis au XIXe siècle avec l'aide des moines de la Grande Chartreuse.
- Le fort du St Eynard** accessible à pied ou en voiture, il offre une vue panoramique sur la vallée de l'Isère et les massifs environnants. Une exposition permanente sur la vie de la garnison au fort vous y attend.
- La Chapelle du Churut** dédiée à la Vierge, cette chapelle tout en bois a été édifiée en 1948 au hameau le Churut par les villageois pour la remercier d'avoir épargné le village pendant la Seconde Guerre mondiale.
- Le Marais des Sagnes** est le plus grand marais d'altitude du Parc de Chartreuse qui accueille une multitude d'espèces protégées. Visites guidées gratuites les 5, 26 juillet et 23 août s'inscrire à l'office du tourisme du Sappey info.lesappey@grenoble-tourisme.com

Club Les Boutons d'Or

Rencontres des aînés chaque deuxième mercredi du mois au restaurant scolaire à 14h30 et déjeuner le 8 juillet à 12h30 à la Jacobine.

Bibliothèque (horaires à partir du 4 juillet)

Lundi 17h - 18h30 et samedi 10h30 - 12h30. La consultation sur place et l'accès à internet sont libres et gratuits. Retrouvez toutes les informations sur le site www.bibliotheques-petite-chartreuse.fr

Stages de yoga Girija yoga

Dimanche 19 Juillet | 10h : yoga & brunch Maison (20€), Dimanche 26 Juillet | 10h30 : journée rando & yoga (50€), Dimanche 2 Août | 10h : journée retraite de yoga (40€)

Ouverts à tous, débutants en yoga bienvenus. Annulation de l'activité en cas de mauvaise météo.

Informations et inscriptions en ligne sur <https://girijayoga.wixsite.com/girija> ou par tél : 06 27 35 58 31

Stage de yoga Lav Sharma

Stage de yoga avec Lav Sharma à Sarcenas du 19 au 23 août 2020. Renseignements et inscriptions auprès de Lav (lav.sharma@outlook.fr) ou Laurence (laurenceraphin@free.fr)

Parcours patrimonial - Clé des 7 énigmes

Résolvez 7 énigmes en famille, seul ou entre amis et percez le secret de la clé mystérieuse. Balade de 2h30 autour du village. Renseignements, cartes, plan au syndicat d'initiative.

Marché de l'Art au Sappey.

Peintres et sculpteurs installeront un marché de l'art sur la place du Sappey le dimanche 19 juillet de 10h à 18h. Dans l'esprit d'un vide grenier.

Du houblon à la bière à la Bonne Fabrique

Visite guidée découverte de la Brasserie (1h) à la Bonne Fabrique les mercredis 1, 8, 15, 22 et 29 juillet à 15h, 16h et 17h, suivi d'une dégustation de bière (15 € adulte, 10 € étudiant)

Club Bois à la Bonne Fabrique

Vous avez l'envie de venir travailler le bois (mobilier, déco, luminaires...)? Que vous soyez débutants ou confirmés, vous êtes bienvenus à l'atelier de Bonne Fabrique, tous les jeudis du mois de juillet de 18h à 20h

Les jeudis après-midi scrabble

A 14h chez Annette Roussy chemin Piccato. Nous accueillons les débutants et nous avons des jeux à mettre à votre disposition : annette.roussy@gmail.com

Festival du Jardin enchanté chez Annette et Alain Roussy

Samedi 11 Juillet. Atelier cirque et inauguration du "Jardin Enchanté" Repas et apéro
Samedi 1 août. Soirée thématique Clown. Spectacle /musique. Cie l'Envol de la baleine.

Samedi 29 août. Soirée thématique. Spectacle de rue et musique de 20h à 22h

Buffet partagé Tarif : 10 € /pers 5€ enfants

réservations par mail : cie.fepalguguss@hotmail.fr / annette.roussy@gmail.com.

Bal la petite lucette vendredi 17 juillet

Sur la place du village venez découvrir le groupe petite lucette depuis leur scène remorque avec cinq musiciens qui vous feront danser toute la nuit.

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Une page se tourne après une crise sanitaire marquée par notre confinement et la limitation de nos déplacements pour protéger les plus fragiles d'entre nous.

Nos pensées vont à ceux qui ont été durement touchés pendant cette période, mais également vers les personnes qui subissent l'impact économique dont nous mesurons encore mal les conséquences.

Cette crise sanitaire nous confirme la chance que nous avons de vivre au Sappey. Elle est également pour nous l'opportunité d'avoir vécu autrement et peut-être plus en harmonie avec notre territoire. Cette expérience nous fait réfléchir à de nouvelles pratiques, notamment sur nos façons de consommer localement, faire le marché et acheter au village pour éviter de descendre, vivre et travailler au village, être plus solidaire également.

Je voudrais remercier les nombreux soignants et accompagnants du Sappey fortement engagés dans cette crise, les personnes qui ont contribué, par leur travail, à maintenir une vie dans notre village, l'épicerie avec Anne-Cécile et sa famille qui nous ont approvisionnés, les personnels de l'Ecole et assistantes maternelles qui ont gardé les enfants des parents mobilisés, les services de la Mairie qui ont continué leur travail pour nous servir, le restaurant La Grange pour les repas distribués et la minute de musique, les couturières, nos élus anciens et nouveaux qui se sont mobilisés pour rendre notre village vivant et solidaire.

Je mesure avec l'ensemble des élus l'honneur que nous avons d'être au service d'un village exemplaire et formidable. Merci à vous tous et bel été de liberté retrouvée!

Dominique Escaron

Compte rendu du conseil municipal du 11 juin 2020

- Vote des subventions des associations

- Théâtre : 600 €
- Couture créative : 500 €
- Ski club : 250 €
- SNC : 1500 €
- La Bonne Fabrique : 1500 €
- Yozaa Prod : 250 €
- Culture Loisir musique : 1500 €

- Réfection de la route forestière des Emeindras demande de subventions

- Vote du taux d'imposition

Augmentation de 1,1 % sur la taxe foncière.

- Mise à disposition de locaux à la cure

Approbation de la convention de mise à disposition de locaux pour CASA Sappey et l'hébergement cet été de Lansana et Karamady, demandeurs d'asile.

le compte-rendu du conseil complet se trouve sur le site de la Mairie

Carnets Mairie

Naissance

LIAUTAUD Alexis le 22/02/2020

CALDARA Emilio le 11/05/2020

Décès

Mme PETRIZELLI Yannick le 05/05/2020.

Agenda

Forum des associations

Le 5 septembre 2020

Conseils municipaux

Le 9 juillet 2020 à 20h30.

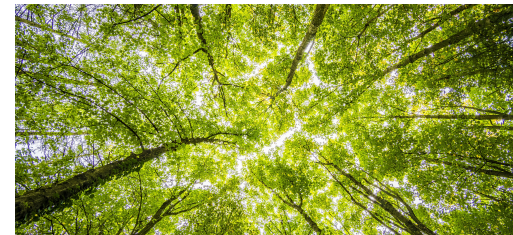
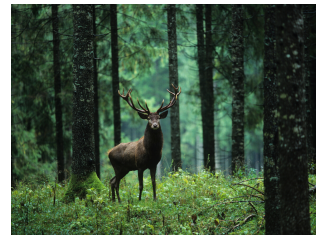
Le 10 septembre 2020 à 20h30

Marché de l'Art

Le 19 juillet 2020

En forêt, ce qui est autorisé ou pas !

Que vous soyez à pied pour une simple balade, à vélo ou en voiture... Des règles régissent le passage de tout visiteur en forêt. Revue de détails de ce qui est possible, de ce qui ne l'est pas.



Je peux me promener où je veux

Cas général : vous pouvez librement vous promener à pied en forêt, même sur les parcelles privées, sauf si le propriétaire a fermé le bois au public et l'indique par un affichage suffisamment voyant. Il est cependant recommandé de rester sur les sentiers pour éviter l'érosion des sols et la dégradation de la végétation présente. Restez vigilants : des panneaux peuvent vous interdire de pénétrer dans les sous-bois pour des raisons de sécurité (chasse, chantiers de débardage...) De la même manière :

vous pouvez laisser votre chien en liberté, sauf à certaines périodes de l'année comme au printemps, notamment au moment de la naissance des animaux et la nidification des oiseaux, et sur certains espaces protégés comme les réserves naturelles.

Bien souvent, des panneaux indiquent les restrictions. Si vous prenez votre VTT ou montez à cheval : vous aurez à vérifier si rien ne vous l'interdit. Il existe souvent une tolérance mais il vous faudra rester sur les sentiers balisés, en dehors vous risquez l'amende.

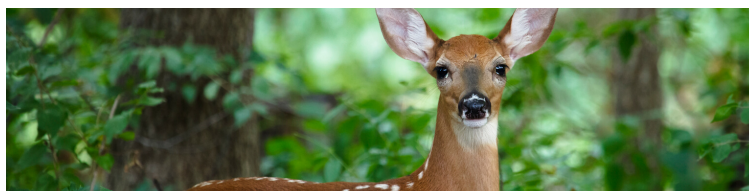
Info : 75 % des forêts en France appartiennent à des propriétaires privés.

La circulation motorisée en forêt

Plus des ¾ des chemins forestiers en France sont fermés aux véhicules motorisés (voiture, quad, moto...) sur le Sappey depuis longtemps un arrêté interdit l'usage des véhicules à moteur sur les chemins. Et pour cause : les risques de tassement et d'érosion des sols sont importants, sans oublier la perturbation de la faune et la destruction de plants parfois rares et protégés. Méfiez-vous : les sentiers sont en général fermés à la circulation par un panneau à l'entrée de la forêt, voire une barrière. Cela n'est cependant pas systématique, n'enlevant pas pour autant l'interdiction. Pour plus de prudence, si le chemin n'est pas carrossable, ne l'empruntez pas sauf si vous êtes sûr que cela est possible. Le risque : une amende de 135 euros et une suspension du permis de conduire. Des exceptions : certaines personnes ont le droit d'emprunter ces voies. C'est le cas des services forestiers, des exploitants de la forêt, des véhicules de secours et des chasseurs qui ont signé une convention avec l'ONF (Office National des Forêts) dans les forêts du domaine public. (Mais attention : seul ¼ des forêts françaises le sont, les 75% restants sont des propriétés privées.)

Le Tichodrome

La Mairie du Sappey a signé une convention de partenariat avec Le Tichodrome



Qu'est-ce qu'un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage ?

C'est une structure d'accueil pour les animaux sauvages blessés (oiseaux et mammifères), dans laquelle ils sont soignés afin d'être relâchés dans leur milieu. Pour permettre un rétablissement de ces animaux, une cinquantaine de centres de sauvegarde de la faune sauvage existent un peu partout en France. Ces centres possèdent des équipements particuliers (infirmerie, volières de rééducation...) pour soigner, et relâcher dans de bonnes conditions les animaux blessés, qui sont essentiellement des oiseaux (rapaces diurnes et nocturnes, passereaux, oiseaux d'eau).

Ces centres et leurs responsables ont des autorisations administratives particulières afin d'exercer cette activité, qui est très réglementée. En effet, la détention d'espèces protégées est interdite par la loi du 10 juillet 1976, sauf dans le cas d'un centre de révalidation. De plus, le métier de soigneur ne s'improvise pas ! Le personnel de ces centres est formé aux soins spécifiques aux espèces sauvages.

ATTENTION : Les Centres de sauvegarde de la faune sauvage ne sont pas visitables pour le public, ceci pour le bien-être et le calme des animaux sauvages en convalescence.

Tichodrome est une association qui a été créée fin 2005, pour réaliser un nouveau centre de sauvegarde de la faune sauvage en Isère. Le Sappey a signé une convention avec cette association qui permet aux habitants de faire appel à leur service.

Ramasser des champignons

Vous aimez vous promener dans les bois à la recherche de champignons que vous pourrez cuisiner. Mais voilà, les champignons sauvages appartiennent de plein droit au propriétaire du sol. La cueillette pour consommation personnelle dans les limites raisonnables est en général tolérée : en revanche, mieux vaut respecter les lieux, les panneaux d'interdiction « propriété privée », « cueillette réglementée » ou « cueillette interdite », les clôtures, ainsi que les arrêtés préfectoraux et municipaux (en mairie). Ce que vous risquez si vous ne le faites pas : dans une forêt privée, où vous êtes surpris en pleine cueillette, le propriétaire peut porter plainte pour vol et atteinte à la vie privée. Vous risquez une amende qui peut atteindre 750 euros, ainsi que des dommages et intérêts (pour certains champignons comme les truffes et pour des volumes importants, l'amende peut monter jusqu'à 45 000 euros et 3 ans d'emprisonnement). Dans une forêt publique, dans les parcs nationaux, régionaux et les zones protégées, des arrêtés peuvent réglementer la cueillette (interdiction de prélever certaines espèces, ou de la faire pendant une ou plusieurs périodes dans l'année...) pour préserver les espèces. Ces règles évoluent en fonction des régions. Renseignez-vous.

Je peux récupérer de la terre sans autorisation de l'ONF pour les forêts publiques ou du propriétaire pour les parcelles privées.

Il est interdit de prélever de la terre, des pierres, du sable, des mousses, des herbes, des genêts, et de la même manière des feuilles mortes. Si on vous surprend à le faire, vous encourez une amende de 750 euros.

Même si cela paraît évident : vous n'avez pas le droit de déposer gravats, ordures ménagères, mais aussi des déchets verts (taille, tonte, feuilles mortes...) et vos restes de pique-nique (même s'ils sont biodégradables). Cela pourrait favoriser le développement de plantes envahissantes dans la forêt et se révéler dangereux pour la faune présente.

Et aussi, vous n'avez pas le droit de ramasser du bois mort, les branches brisées au sol abritant des espèces végétales et animales. Leur décomposition est essentielle dans l'enrichissement et la fertilité des sols. Le seul bois qui peut être prélevé est celui vendu aux exploitants forestiers.

Henry Coquet



Vous avez trouvé un animal sauvage en détresse ?

- **Attraper l'animal avec des gants** ou l'envelopper dans un vêtement ou une couverture.
- **Faire attention aux serres des rapaces ou au bec des échassiers** (héron, cigogne) ; protégez-vous du bec en maintenant sa tête à une main.
- **Placer l'animal dans un carton** de sorte qu'il ne puisse pas s'échapper pendant le transport. Ne pas utiliser de cage.
- **Eviter ensuite de le manipuler et de le montrer.** Ne pas le caresser, ne pas lui parler. Le laisser au calme.
- **Ne jamais donner de médicaments, à boire ou à manger.**
- **Ne pas donner de lait ou de pain,** ni aux oiseaux, ni aux mammifères.
- **Il ne faut pas ramasser les faons. Pour les petites chouettes, les petits oiseaux tombés du nid :** il faut les laisser ou les remettre en hauteur.

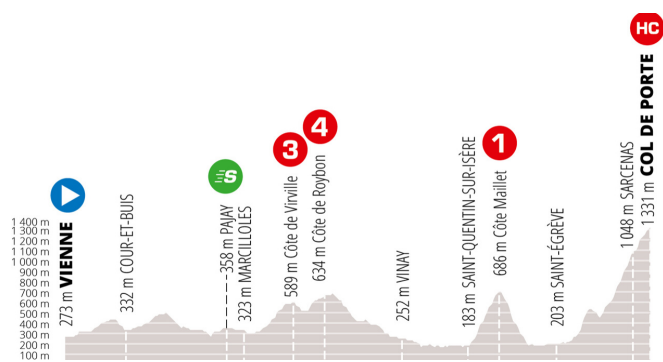
Appeler le Centre de sauvegarde de la faune sauvage le plus proche pour évaluer la situation.

Le Tichodrome : 04 57 13 69 47 – 06 25 20 27 69

www.letichodrome.free.fr

Critérium du Dauphiné Libéré 2020

Jeudi 13 août, la seconde étape (100% iséroise, avec un départ de Vienne) du Critérium du Dauphiné Libéré se terminera au col de Porte, via St Egrève, Quaix, Sarcenas et le col de Palaquit. La célèbre course cycliste est cette année décalée au mois d'août en raison de l'épidémie de coronavirus et servira de répétition en vue du Tour de France (lui aussi décalé) qui passera également au Sappey (dans le sens de la descente) dimanche 15 septembre. Grand spectacle en perspective ! Même si la course du Critérium ne passe pas par notre village, nous serons impactés avec une fermeture de la route du col de Porte le 13/8 dès 8h30 au niveau du col de Palaquit (donc, impossible d'aller ce jour-là à St Pierre ou au Charmant Som). Au niveau du Sappey, la salle des fêtes est réquisitionnée comme centre de presse et accueillera une soixantaine de journalistes. Le parking sera également réservé. L'arrivée est prévue vers 16h30 au col de Porte et France 2 retransmettra l'épreuve en direct de 15h30 à 16h45.



Les règles sanitaires pouvant évoluer d'ici le 13/8, il n'est pas encore possible de savoir si la zone d'arrivée sera à huis clos, réservée à un public de moins de 5000 personnes (masquées ou pas), ou complètement libre d'accès. Dans le meilleur des cas, il sera possible de se rendre à pied au col de Porte pour assister à l'arrivée des coureurs, ou sur le bord de la route à partir du col de Palaquit pour les voir passer.

Franck Balducci

Le Marais des Sagnes

Un site exceptionnel !



Un marais à 1000 mètres d'altitude sur 12 ha est suffisamment rare pour que l'on s'y intéresse.

A l'origine deux hypothèses :

- Une langue de glacier forme un lac au moment de la fonte des glaces à l'emplacement du Marais actuel.
- Un glissement de terrain sous Chamechaude obstrue le ruisseau des Sagnes et forme un plan d'eau.

Une réserve d'eau et une station d'épuration nouvelle génération.

Un marais, c'est comme une grosse éponge qui filtre l'eau, la dépollue, la stocke aussi pour la restituer progressivement. En ces temps de réchauffement climatique, ces zones humides deviennent rares et précieuses pour ces vertus mais aussi parce qu'elles hébergent une faune et une flore particulières.

Le Marais un site artificiel.

La main de l'homme a permis de préserver ce site, en effet, cet espace naturel sensible existe car des générations d'agriculteurs l'ont façonné et entretenu pour récolter la bauche, plante palustre qui servait autrefois de litière. Cette culture a permis la sauvegarde de cette zone humide. Des plantes endémiques protégées ont été observées comme le séneçon à feuilles en spatules, le cirse de Montpellier, la pyrole verdâtre. On y observe différentes sortes d'orchidées et l'on peut entendre le chant caractéristique de la rousserolle effarvate qui vit dans les phragmitaies.

Des visites guidées sont régulièrement organisées avec notre bureau touristique 04 76 88 84 05 info.lesappey@grenoble-tourisme.com ou consulter le site : <https://biodiversite.isere.fr/>



La rousserolle effarvate est un habitant du Marais

L'Epicerie

Le pari du local et du bio

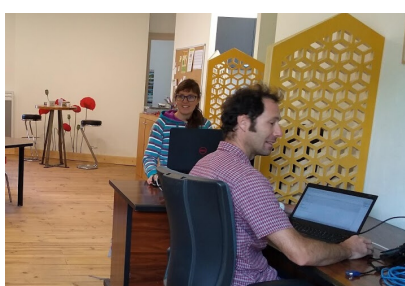
L'épicerie du Sappey restera ouverte tout l'été du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 16h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h30.

Anne-Cécile, dès le début, a fait le pari des produits locaux et bios, nous retrouvons donc dans son épicerie :

- Les fromages de Chartreuse de la coopérative des Entremont
- Le fromage de chèvre de St Pierre d'Entremont
- La viande de Quaix et du Sappey
- Le porc de Merlas près de Miribel les Echelles
- Le poulet du Trièves
- Les glaces Caresse et Caline de Belledonne
- Des fruits et légumes bio ou locaux

Du pain de Saint Pierre de Chartreuse à commander sur <http://www.lespaniersappeyards.fr/>

Pour cet été les campeurs pourront trouver des petites bouteilles de gaz pour réchaud et bien d'autres choses...



Espace de Coworking

Travailler dans une ambiance studieuse et décontractée avec écran, imprimante connexion internet haut débit, salle de réunion, pause café que l'on soit étudiant, travailleur détaché, indépendant, la Bonne Fabrique vous accueille.

Tarif : 15 €/J, 8 € 1/2 j, 3 € de l'heure (1/2 tarif pour les étudiants)

L'espace coworking sera ouvert cet été, les clés seront à récupérer le matin à la Mairie si la Bonne Fabrique est fermée.

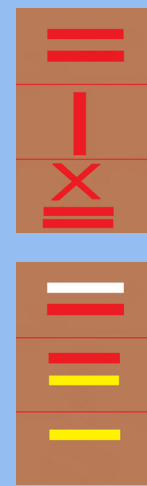
L'Atelier et le Club bois

Mise à disposition de petits outillages pour bricoler et club bois tous les jeudis de juillet de 18h à 20h.

La Brasserie

Elle proposera des visites découverte et dégustation d'une heure "du houblon à la bière..." tous les mercredis de juillet à 15h, 16h, 17h (15 € par adulte une bière offerte).

On s'y perd, on s'y perd...Mais que veulent dire ces « signes sur les arbres » ?



Limite de la forêt communale

En face de la limite communale

Borne à deux mètres (deux barres)

Chemin de grande randonnée.

Chemin de randonnée de pays.

Chemin de petite randonnée

Le saviez-vous ?

En 1672, 1673 et 1674 plus de cent mille plants d'arbres venant des forêts sappeyardes ont été transportés à Versailles par les jardiniers du roi Louis XIV pour les jardins de Versailles. Les sappeyardes ont espéré avoir de l'argent en échange mais le roi ne leur a rien donné. Ils ont été obligés de faire une remontrance envers le roi. On peut retrouver celle-ci aux archives départementales de Grenoble. Quand vous irez à Versailles, vous verrez peut-être des arbres qui viennent du Sappey ?

Ces deux articles ont été réalisés par Titouan Gerber CM2 juin 2020



La Ferme des Délices de Belledonne nous propose un large choix de glaces bios, élaborées à partir du lait de leurs 3 vaches laitières pour les crèmes glacées et des fruits de leur verger pour les sorbets.

Présentes tous les 1er vendredis du mois, sur le marché du Sappey **sur commande**.

<https://framaforms.org/commande-de-glaces-caresse-et-caline-1587568343> ou bien au 06 99 25 77 15.

Prochains rdv le 3 juillet et le 7 août à partir de 16h

En vente aussi à l'épicerie.

Nouveau : Table de ping-pong

Une table de ping-pong en béton a été installée par les services techniques près de l'aire de jeux. Des raquettes et balles sont en vente à l'épicerie.



Marché de l'art le 19 juillet au Sappey

Le site d'escalade de l'Écoutoux

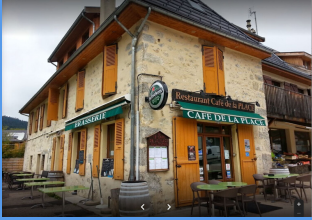
Un petit site d'initiation, facile d'accès et bien aménagé. Ce site a été équipé par le CT38 de la FFME à l'initiative de la commune. Il propose 8 voies d'initiation :

- Cuvée 2007 L1 5b / L1+L2 5c+
- En tête et en tong L1 5b / L1+L2 5c
- Chérie chéri L1 5b/ L1+L2 5c
- La Mag L1 5a / L1+L2 5c
- Marcel rose L1 5a / L1+L2 5c+
- Le vol de la dégaine 5a
- Contracter les abdos 4b
- La vipère 4a

1 km avant Le Sappey, la route passe entre deux maisons (hameau de la Scie). Continuer sur 200 m et se garer à droite en face de l'arrêt de bus et du panneau d'information sur le site.

Où manger ?

Où dormir ?



Des restaurants de qualité, variés, dans un cadre d'exception !

Le Café de la Place

Ouvert midi et soir tous les jours sauf le mercredi
Tel : 04.76.88.81.04

La Grange

Ouvert midi et soir du mardi au dimanche midi
Tel : 04.76.88.83.13

Le fort du St Eynard

Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h
Tel : 04.76.85.25.04

Les skieurs

ouvert midi et soir du mercredi au dimanche midi
Tel : 04.76.88.82.76

Crêperie M&Mme

Ouvert midi et soir du mercredi au dimanche midi
Tel : 04.76.27.40.46

Pizzeria chez PEP

Ouvert du mercredi au dimanche à partir de 18h30
Tel : 06.45.08.07.16



Faire ses courses

L'Épicerie du Sappey

Produits bios, régionaux, épicerie, viande, pains, fruits et légumes, fromages...

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 16h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h30



Les deux Marchés

Les mardis de 16h à 19h30

Fromage, fruits et légumes, vins, bières, pain...

Les vendredis de 16h à 19h30

Producteurs légumes, fruits, viande, poissons, pain, fromage, pâtisserie, huiles essentielles, sirop, confitures...

Vente à la ferme

La Ferme de l'Oie

Viande de boeuf, oeufs et légumes de la ferme bio
Tel : 06 71 05 51 11
fermedeloie@orange.fr

Les bottes vertes

Maraîchage, légumes bios
Tel : 06 73 29 69 05
stefany.rey@wanadoo.fr

Se soigner

Cabinet médical

Dr Fanny Arnoux et Dr Luc Rossary
Le Logis Saint Eynard
Tel : 04 76 88 81 81
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr

Infirmière libérale

Sophie Escaron
Le Bourg
Tel : 06 72 08 80 87

Coordonnées utiles

Mairie et Agence postale

Tel : 04.76.88.80.51 (matin)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h,
Le samedi de 9h à 12h
Vous avez une information, une proposition ou vous voulez un renseignement : accueil@sappey-mairie.fr
Pour rencontrer les élus : sur RDV sans RDV le samedi de 10h30 à 12h sans RDV avant le conseil de 20h à 20h30 (sur les sujets du Conseil)
Permanence des élus les samedis de 10h à 12h

Services techniques

Tel : 07 86 71 67 14
(Cas : fuites, accès au tableau électrique urgent)
La métro pour signaler des problèmes de voirie :
<https://services.demarches.lametro.fr/voirie/signaler-un-dysfonctionnement-sur-la-voirie/>

Camping Municipal

25 emplacements, sanitaires, réfrigérateur, Wifi, barbecue, aire de pique-nique...

camping@sappey-mairie.fr

Tel : 06.33.41.41.56

<https://www.camping-gite-chartreuse.fr/>

Chambres d'hôtes

Gîte Chant de l'Eau

5 chambres, gîte 14 personnes, table d'hôtes
Gîte PANDA WWF, Accueil Parc, accueil à la ferme, possibilité de balade en calèche ou avec un âne
www.gitechantdeleau.com
Tél. 04 76 88 83 16 - Tel : 06 81 36 86 07
mail@gitechantdeleau.com

La souris verte chambres d'hôtes

3 chambres avec petit déjeuner
www.gitesdefrance-lasourisverte.com
Tél. 04 76 88 84 91 - 06 30 08 72 49
roger.caracache@wanadoo.fr

Bed and Breakfast

Les skieurs

1 chalet pour 2 personnes
1 appartement pour 2 personnes
3 appartements pour 2 ou 4 personnes
<http://www.lesskieurs.com>
Tel : 04 76 88 82 76
reservation@lesskieurs.com

Gîtes de groupe

Chalet de Charme

10 personnes
Tél. 04 76 88 87 00
jean-jacques.favre@wanadoo.fr

Gîtes communaux La Jacobine

Gîte de groupe 30 places
<https://www.camping-gite-chartreuse.fr/gite/>
Tel : 06 75 84 77 43
gite.communal@sappey-mairie.fr

Chalet La Charmette

8 personnes
Tél. 06 78 35 01 25
mariefbonifay@gmail.com

Gîte de groupe Domaine de Bens

de 35 à 120 personnes
www.domainedebenscuriedusappey.com
Tél. 04 76 17 27 13 - 06 13 04 52 34
ecuriedusappey@gmail.com

Gîtes et meublés

Gîte la cime du Bret

Gîte 4 à 6 personnes
<http://www.gite-lacimedubret.com>
contact@gite-lacimedubret.com

Gîte Chez la mère Charrat

labellisé Gîtes de France pour 4 personnes.
<https://www.chezlamerecharrat.fr/>
Tél. 06 72 60 65 71 - 06 80 59 01 06
lamerecharrat@free.fr

Gîte à la ferme

4 personnes
Tel : 04 76 40 79 40
www.gites-de-france-isere.com/fiche-hebergement-471200.html

Gîte les Iris

1 à 3 personnes
<https://les-iris.jimdosite.com/>
Tél. 04 76 62 27 83 - 06 08 66 03 07
v.pascal46@laposte.net

Les Sapins Bleus

4 personnes
Tél. 04 76 88 80 60 - 06 80 57 22 35
annette.roussy@gmail.com

Gîte Poule Rousse

4 à 5 personnes
Tél. 04 38 86 60 07 - 06 49 73 15 25
jpozieres@hameau-de-vence.org

Gîte le Wallis

3 personnes
Tél. 06 95 04 22 39
lolnette@sfr.fr

Gîte Caldara

4 personnes
floriebonjour@hotmail.fr

Studio Iris

Tel 0611316749
sosalerno@yahoo.fr

Gîtes communaux La Jacobine

3 studios 4 à 5 places et un appartement 5 places
Tel : 06 75 84 77 43
gite.communal@sappey-mairie.fr

Gîte coeur de Neige

4 personnes
coeurdeneige@orange.fr
Tél. 06 70 04 36 76
<http://coeur-de-neige.raidghost.com/>

Gîtes GAUDE MARC

6 personnes 4 personnes
www.gites-de-france-isere.com/fiche-hebergement-471106.html
Tél. 06 83 25 90 95
Tel : 06 83 25 90 95
contact@gite-sappey-chartreuse.fr